



Madrid, le 19 avril 2017

CIRCULAIRE ICCAT # 2544/17

OBJET : RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL *AD HOC* CHARGÉ D'ASSURER LE SUIVI DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE L'ICCAT (*Madrid, Espagne, 27-28 juin 2017*)

Comme suite à la circulaire #8383/16 du 14 décembre 2016, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la réunion du Groupe de travail *ad hoc* chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT aura lieu au Secrétariat de l'ICCAT, Calle Corazón de María, N°8, Madrid (Espagne), les 27 et 28 juin 2017.

L'ordre du jour provisoire de la réunion et un formulaire d'inscription ont été publiés sur le site web de l'ICCAT. Nous demandons aux participants de bien vouloir effectuer eux-mêmes leurs réservations d'hôtel. Pour obtenir des informations sur les hôtels, veuillez cliquer [ici](#).

Les CPC souhaitant soumettre des documents à cette réunion sont invitées à les présenter dans les meilleurs délais afin de faire en sorte que ces documents soient disponibles dans les trois langues officielles de l'ICCAT avant le début de la réunion.

Le Secrétariat devra recevoir, avant le **12 mai 2017** (18h00, heure de Madrid), les demandes d'assistance financière pour assister à la réunion.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.



Driss Meski
Secrétaire exécutif

DISTRIBUTION :

- Mandataires de la Commission :

Président de la Commission :	M. Tsamenyi
Premier vice-président :	S. Depypere
Second Vice-Président :	R. Delgado
Président du SCRS :	D. Die

Président du COC :	D. Campbell
Président du PWG :	F. Donatella
Présidente du STACFAD :	S. Lapointe

- Chefs de délégation

- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CHARGÉ D'ASSURER LE SUIVI DE LA DEUXIÈME
ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE L'ICCAT**

Madrid, 27-28 juin 2017

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Identification des questions soulevées par la deuxième évaluation indépendante des performances de l'ICCAT nécessitant un examen plus approfondi
5. Désignation des tâches à confier aux divers organes subsidiaires de la Commission en se fondant sur les questions identifiées au point 4
6. Préparation d'un plan de travail exhaustif qui sera proposé à la Commission
7. Autres questions
8. Adoption du rapport et clôture